



**CONSEIL MUNICIPAL
DU
13 février 2020**

**COMPTE RENDU
SUCCINCT**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 février 2020

COMPTE RENDU

COMMANDE PUBLIQUE/ ZAC du Triskell : marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et financement des études préalables

Le conseil municipal DECIDE d'attribuer le marché relatif aux études préalables à la création de la ZAC multisite du Triskell au groupement représenté par l'Agence UNIVERS pour un montant de 137 825,00 € HT.

COMMANDE PUBLIQUE/ Mouvement de personnel de l'accueil de loisirs sans hébergement suite à des dysfonctionnement

Le conseil municipal EST INFORME des mouvements de personnel décidés par l'association Familles Rurales, gestionnaire de l'accueil de loisirs municipal afin d'assurer une prestation de qualité aux familles utilisatrices du service et pour le bien-être des enfants accueillis.

COMMANDE PUBLIQUE/ Convention de partenariat pour l'accès au service Mégalis d'instruction des autorisations de droit du sol

Le conseil municipal ACCEPTE de signer la convention de partenariat pour l'accès au service MEGALIS d'instruction des autorisations de droit du sol et PREND en charge les coûts selon les modalités définies dans cette convention de partenariat

URBANISME/ Prise en compte des remarques après enquête et approbation du PLU Saint-m'Hervon, commune historique

Le conseil municipal DECIDE de modifier le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 17 décembre 2018 pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des remarques émises par les Personnes Publiques Associées et autres organismes consultés.

Il APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme ainsi modifié.

URBANISME/ Permis de démolir suite à l'approbation du PLU de Saint-m'Hervon, commune historique

Le conseil municipal DECIDE de maintenir, au nom de la Commune Nouvelle, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire, sur les zones urbanisées (zones U) de la commune déléguée de Saint M'Hervon pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, sauf pour les démolitions visées à l'article R 429-29 du code de l'urbanisme et dispensées de cette formalité, dès que cette décision sera exécutoire.

URBANISME/ Soumission des clôtures à déclaration préalable suite à l'approbation du PLU Saint-m'Hervon, commune historique

Le conseil municipal DECIDE de maintenir, au nom de la Commune Nouvelle, la soumission à déclaration préalable des clôtures à déclaration préalable sur le territoire de la commune déléguée de Saint-m'Hervon, pour les zones urbanisées (zones U), dès que cette décision sera exécutoire.

URBANISME/ volet milieux aquatiques bassin versant Rance Frémur : avis sur dossier soumis à enquête publique

Le conseil municipal EMET un avis FAVORABLE au programme d'actions piloté par la communauté de communes Saint-Méen Montauban pour la réalisation des travaux de restauration des cours d'eau des bassins versants du Néal et du Guy Renault situés sur son territoire.

URBANISME/ Harmonisation sur le territoire de la commune nouvelle du droit de préemption urbain suite à l'approbation du PLU Saint-m'Hervon, commune historique

Le conseil municipal DECIDE de maintenir, au nom de la Commune Nouvelle, le droit de préemption urbain simple sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelles pour les zones urbanisées ou à urbaniser (zones U et AU des PLU actuels et futurs), de la commune déléguée de Saint M'Hervon,

DOMAINE ET PATRIMOINE/ Vente parcelle ZP 47 bâtie au lieu-dit « la Ville Lucas »

Le conseil municipal DECIDE de vendre le bien cadastré ZP47, situé à La Ville Lucas, d'une contenance de 14 229 m²

Il APPROUVE, compte tenu de l'état du bien, le prix de vente négocié à 40 000 € hors frais. Ces derniers seront à la charge de l'acquéreur.

DOMAINE ET PATRIMOINE/ cimetière - reprise des concessions en état d'abandon

Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre au nom de la ville et à remettre en service pour de nouvelles inhumations, dans le cimetière de Montauban-de-Bretagne, commune historique, les concessions en état d'abandon suivantes :

- Concession n° 294 délivrée le 11 janvier 1934 – emplacement : G 015 ;
- Concession n° 296 délivrée le 26 janvier 1935 – emplacement : G 016.

FONCTION PUBLIQUE/ détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le conseil municipal FIXE le ratio à 100% pour tous les cadres d'emplois, pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur, à compter du 1^{er} janvier 2020.

FINANCES LOCALES/ Débat d'orientations budgétaires – exercice 2020

Le conseil municipal PREND ACTE du débat d'orientations budgétaires, exercice 2020.

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES/ Point étape sur le dossier pôle santé

Le conseil municipal EST INFORME de l'état d'avancement du projet de création de maison de santé et du planning prévisionnel de cette opération.